Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 144 (1999)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » : Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

ÉDITORIAL

En guise d'adieux...

Le Président est mort. Vive le Président!

Après avoir conduit durant trois ans la Société vaudoise des officiers, je rentre dans le rang. Ni un chant du cygne, ni un bilan. Ce dernier éditorial est pour moi tout d'abord l'occasion d'exprimer ma gratitude aux membres du comité cantonal et aux présidents de groupements, dont la grande majorité (je veux ignorer les exceptions) a fourni un travail remarquable. Les activités sont nombreuses, variées, intéressantes et souvent bien fréquentées.

■ col EMG P.-A. Champendal¹



Ce travail d'équipe pour atteindre ensemble des objectifs, j'ai eu l'occasion de l'exercer dans d'excellentes conditions. Je suis persuadé que mon successeur pourra compter sur un tel esprit qui nous fera gagner. Je lui souhaite une période de présidence pleine de satisfactions et de réussite.

Ma plus grande joie aura été de parcourir mon canton et de rencontrer de très nombreux camarades officiers, des personnalités militaires et politiques marquantes qui m'ont beaucoup apporté. Grâce à tous ces contacts, j'ai vécu une expérience très enrichissante.

Les présidents passent, la société, elle, demeure et poursuit son chemin. Le prochain triennat sera exigeant pour notre armée et la SVO. Il suffit de mentionner notre participation à l'Expo 01, les prochaines Journées de l'armée, prévues en 2002 en Suisse romande, et la réalisation de l'armée du futur (Armée XXI). De plus, en l'an 2000, notre vénérable et alerte société se devra de fêter dignement son 175° anniversaire.

Bon vent à la SVO!

P. - A. Ch.

Président de la SVO du 2.3.96 au 6.3.99.



Tribune libre

Plaidoyer en faveur de l'armée de milice

Dans son rapport final, la Commission d'étude pour les questions stratégiques, dite Commission Brunner, affirme en préambule qu'il est impossible de prévoir avec certitude comment évoluera la situation internationale dans les vingt à vingt-cinq prochaines années. Un exemple historique lui donne raison. En effet, qui aurait pensé en 1929 que, dix ans plus tard, un de nos voisins, réarmé jusqu'aux dents, entraînerait le monde dans un massacre qui changea la face du globe et coûta plus de vies humaines qu'aucune autre guerre dans l'histoire?

col EMG P.-A. Champendal

Aujourd'hui, une des visions nous prédit la paix, grâce notamment à l'entente mutuelle et à la démocratie. Mais une autre école prévoit que la guerre devra toujours être considérée comme un moyen permettant de poursuivre des objectifs stratégiques.

Si la probabilité d'une menace militaire classique a sensiblement diminué, on ne peut cependant l'exclure totalement.

Aux catastrophes naturelles et technologiques se sont ajoutés de nouveaux risques, comme le crime organisé, parfois puissamment armé et qui pourrait provoquer de la violence, le terrorisme ou encore les flux migratoires non contrôlés.

La défense du pays et la sauvegarde de la souveraineté aérienne représentent toujours la mission primaire de l'armée, qui doit s'y préparer de manière adéquate afin d'être en mesure de remplir cette tâche en tout temps.

Et puis, le contrôle et la maîtrise des nouveaux dangers que nous venons de citer et dont on ne connaît pas le développement futur exigent divers instruments, parmi lesquels une armée efficace pas nécessairement équipée d'armes et d'appareils techniquement complexes mais numériquement forte pour occuper le terrain, dissuader en étant visible et appuyer les autorités civiles de manière subsidiaire.

Seule une armée de milice, moins coûteuse qu'une armée professionnelle, répond à ces exigences. Ce choix n'exclut bien évidemment pas une augmentation de la proportion des militaires professionnels dans les secteurs où une grande disponibilité s'impose et là où des compétences particulièrement poussées sont requises.

Si le peuple dans sa grande majorité approuve le système de milice, l'économie, sachant que l'armée contribue, en temps de paix déjà, à la stabilité et à la sécurité et que l'instruction et l'expérience du commandement militaires sont des atouts non négligeables pour le savoir-faire de ses cadres, devra être liée au processus de réforme d'Armée suisse XXI.

La pérennité du système de milice dépendra, non seulement de la volonté clairement exprimée par le peuple et ses autorités, mais surtout de l'appui inconditionnel de l'économie.

P.-A. Ch.



Réflexion

L'armée, formatrice de cadres pour l'économie ou quelques raisons d'un partenariat indispensable

En octobre 1998, le commandant de corps Jacques Dousse, chef des Forces terrestres, écrivait, à propos des formations économiques et militaires, dans une circulaire adressée aux PME: «Je suis intimement convaincu de la complémentarité de nos formations et des synergies que nous pouvons en dégager».

cap N. d'Eggis

De nombreuses considérations ont conduit le responsable de l'instruction de notre armée à réaffirmer qu'aujour-d'hui, comme hier, l'armée de milice, populaire et non élitaire, ne devait pas se distancer de l'économie et vice-versa. Quelques points forts de l'instruction et l'expérience du commandement dans l'armée plaident en effet pour un partenariat en la matière. Citons par exemple:

- l'aptitude au commandement acquise dans les jeunes années:
- un commandement à dimension humaine et orienté vers la mission de l'armée:
- l'expérience intensive du commandement, également dans un contexte de situation de crise;
- le commandement de groupes hétérogènes;
- l'appréciation des personnels;

- une grande compétence en matière d'instruction;
- l'acquisition d'un mental et d'une condition physique meilleurs, plus de mobilité et de résistance à l'effort.

Où sont, dans ces divers points forts, les avantages potentiels pour notre économie? Les uns sont d'ordre financier, comme l'appréciation et l'examen gratuits, par l'armée, des cadres civils potentiels. D'autres sont humains, comme l'acquisition précoce de l'expérience du commandement. Soulignons enfin la prise en charge par l'armée des risques liés aux premières erreurs de commandement (avantage financier et humain à la fois).

En poussant la réflexion un peu plus loin, des connaissances et un savoir-faire améliorés sont des avantages pour l'individu et pour la collectivité. Ainsi, la compétence sociale, soit la gestion de conflits et l'habilité communicative dans le domaine décisionnel, est d'un précieux secours dans no-

tre société moderne. Les aptitudes à résoudre les problèmes et à se gérer soi-même, l'aspect du processus de commandement sur les plans de l'organisation et de la psychologie, certaines compétences dans l'arme d'incorporation, applicables dans le domaine civil, renforcent les potentiels civils et militaires du cadre.

Ainsi, si l'armée n'a pas – elle ne le veut pas – à se substituer aux écoles de cadres civiles, elle représente, avec ses écoles d'avancement, une excellente formation. C'est de cette complémentarité que l'armée d'aujourd'hui et de demain doit tirer sa richesse et sa particularité essentielles: celle de maintenir des liens inaltérables entre les mondes économiques et militaires dans notre pays.

N. d

Sources: DPPS, Forces terrestres et EMG groupe du personnel, Berne.



Activités, réunions et rencontres dans nos groupements

Dernier rappel: samedi 6 mars, à Avenches. Assemblée générale SVO 1999

Groupement de la Broye

Nous invitons tous nos membres et amis à participer à notre assemblée générale statutaire qui aura lieu le mercredi 31 mars 1999, dès 19 h 00, à Salavaux. Lors de la conférence qui suivra cette assemblée, nous aurons le plaisir d'entendre le brigadier Keckeis, CEM FA, qui évoquera la collaboration internationale des Forces aériennes.

Groupement de Lausanne

Certains impératifs nous ont obligés à modifier la date de notre assemblée générale statutaire 1999. Veuillez prendre note que cette dernière aura lieu le jeudi 4 mars, à partir de 18 h 30, au bâtiment administratif de la Pontaise (BAP). A la suite de nos délibérations, parmi lesquelles l'élection d'un nouveau président, nous aurons le plaisir d'accueillir le brigadier Duc, cdt de la br bl 1, qui nous présentera entre autres l'engagement de sa grande unité lors de l'Expo 01.

Conférence de printemps

Mardi 20 avril 1999, à 18 h 30. Nous aurons l'honneur d'entendre le divisionnaire André Liaudat, cdt de la div ter 1, s'exprimer sur le thème «Réflexions sur les engagements transfrontaliers, en particulier la France».

Les cours de la section des cavaliers se poursuivent jusqu'à fin mars au manège du Chalet-à-Gobet. Le programme complet peut être obtenu en écrivant au Groupement de Lausanne ou à la rédaction du bulletin, qui fera suivre toutes les demandes.

Groupement de Montreux - Aigle -Pays d'Enhaut

Première grande réunion statutaire depuis notre fusion avec le Pays d'Enhaut, notre assemblée générale annuelle nous réunira dans les salons de l'hôtel Victoria, à Glion s/Montreux, le vendredi 12 mars en fin d'après-midi. Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour cette assemblée, qui représente une excellente occasion de renforcer nos liens d'amitié et d'action. La partie statutaire sera suivie d'une conférence du conseiller aux Etats Eric Rochat.

Visite de l'ER TML 21/221 à l'Hongrin.

Jeudi 6 mai 1999

C'est en fin d'après-midi que nous nous retrouverons sur la place de tir de l'Hongrin pour une visite-démonstration de l'ER 21/221 (grenadiers de chars), considérée comme l'une des troupes d'élite de notre armée. La présentation de quelques aspects de cette école promet d'être particuliè-

rement vivante et animée. Par notre forte participation, montrons notre intérêt et notre reconnaissance pour ceux qui débutent leur carrière militaire dans cette intéressante arme.

Groupement du Gros-de-Vaud

Fidèles à notre tradition, nous avons repris nos stamms bi/trimensuels, dont le prochain est prévu le mercredi 14 avril 1999. Rendez-vous, comme d'habitude, à l'Hôtel de Ville d'Echallens à partir de 17 h 30.

D'autre part, nous vous prions d'ores et déjà de retenir la date de notre assemblée générale statutaire, qui aura lieu le jeudi 27 mai 1999. Notre conférencier sera le conseiller d'Etat J.-C. Mermoud.

Groupements Région morgienne et La Côte

Prochaine Conférence-lunch à La Longeraie (Morges)

Vendredi 23 avril 1999, 12 heures.

Thème du jour: «L'évolution de l'armée française «, par le lt-col EMG Jakob Baumann (repas Fr. 25.–, boissons comprises).

Sport militaire

8-9 mai 1999: 40° Marche de Berne.

6 juin 1999: 35° Journée romande de marche.